

[Text]

welfare, and therefore they call upon organizations such as ours to enter the debate on such major issues.

In reviewing the documentation and Mr. Wilson's proposals for tax reform, our committee essentially applauds the key principles upon which this set of tax reforms is presumably based. However, what does cause us some concern is the extent to which the actual tax reforms adhere to these espoused principles. It is those concerns that our submission addressed and that I will now ask Dr. May to highlight for you, and hopefully then we can engage in some mutual discussion.

• 1455

Dr. May: I would like to focus your attention on three principles that are espoused in the white paper on tax reform. First of all, let us look at the whole principle of fairness. That is a principle with which we all can agree, that the tax system should be fair.

The issue here, simply put, is do we want to have a tax system that taxes people into poverty. From the response in the white paper, I think we do not. If we are going to adhere to that principle, that begs the question of what is the threshold level of poverty income under varying family circumstances. So, if we want to adhere to that principle, then there is no way we can get around the other issue of defining the threshold level of poverty income. Here again I think we see, between the various documents, a certain amount of inconsistency or, if a level is given, no justification is given for that level.

Another issue falls from this. Once we find that there are people below this threshold level of poverty—that is, they are considered to be poor—then what do the tax system and the expenditure system do to help individuals and families to help themselves out of that poverty level? What do we do to aid them to move themselves from poverty? Our solution to this is our idea of a vanishing refundable tax credit system, which we can go into later.

Let me now turn to the next principle, consistency. I think this is one of the weaker areas, in which the white paper tends to fall down. There are several examples of what we find inconsistent, depending upon where you get your income from, whether it is self-employment income or other types of income. First of all, medical expenses are allowed in excess of 3%. So we asked ourselves on the committee: where does this 3% come from? If it is good for medical expenses, then it must be good for other expenses. Is there consistent treatment here?

With the child care expenses, we might think of child care expenses being expenses incurred, at least in my family, to earn an income—incurred by myself, incidentally. Is there a difference here between the

[Translation]

politique du bien-être social, et exigent donc d'organismes comme le nôtre qu'ils participent pleinement au débat.

À la lumière de la documentation jointe aux propositions de réforme fiscale de M. Wilson, notre comité applaudit aux principes de base sur lesquels se fonde présument l'ensemble des réformes. Néanmoins, ce qui nous inquiète, c'est que les propositions de réforme fiscale ne semblent pas toujours adhérer en pratique aux principes dont elles sont censées s'inspirer. Voilà justement ce sur quoi porte notre mémoire et ce dont vous parlera Dr. May. J'espère que nous pourrions ensuite ouvrir le débat.

Dr. May: J'aimerais attirer votre attention sur trois principes exposés dans le Livre blanc sur la réforme fiscale. Pour commencer, prenons le principe de la justice. Nous sommes tous d'accord, le système fiscal doit être juste.

En termes simples, la question est de savoir si nous voulons un système fiscal qui accule les gens à la pauvreté. D'après la réaction des gens face au Livre blanc, ce n'est pas le cas. Si nous voulons suivre ce principe, il faut se demander à quel niveau il convient de fixer le seuil de la pauvreté dans les diverses circonstances familiales. Par conséquent, si nous voulons maintenir ce principe, nous ne pouvons échapper à la nécessité de définir un seuil de revenu qui correspond à la pauvreté. Encore une fois, on constate dans la documentation un certain manque d'ensemble, et parfois, certains seuils sont proposés sans que les raisons en soient exposées.

Une autre question découle de celle-ci: quand on a déterminé qu'il y a des gens en-dessous de ce seuil, c'est-à-dire des gens qui sont considérés comme pauvres, il faut se demander ce que le système fiscal et le système de dépenses font pour aider les particuliers et les familles à sortir de ce niveau de pauvreté? Que faisons-nous pour les aider à sortir de la pauvreté? Notre solution, c'est cette idée d'un système de crédits d'impôt remboursables amovible dont nous reparlerons plus tard.

Je pense au principe suivant, l'uniformité. A mon sens, c'est une des plus grandes faiblesses du Livre blanc. Nous avons plusieurs exemples du manque d'uniformité, cela dépend des sources de revenu, cela varie lorsqu'on considère le revenu d'un particulier qui travaille à son compte ou un autre type de revenu. Pour commencer, les dépenses médicales sont déductibles au-delà de 3 p. 100. Les membres du Comité se sont donc posé la question suivante: d'où viennent ces 3 p. 100? Si cela vaut pour les dépenses médicales, cela vaut probablement pour d'autres types de dépenses. Est-ce qu'il n'y a pas ici un manque d'uniformité?

Quant aux dépenses relatives aux enfants, on peut considérer que les dépenses de garde d'enfants sont des dépenses consenties, du moins dans ma famille, pour me permettre de gagner un revenu; soit dit en passant, c'est